

# Faire une simulation de la Retraite progressive dans M@rel sur [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr)

La simulation de la retraite progressive n'est disponible **que pour les assurés répondant aux 4 conditions cumulatives suivantes :**

1° N'avoir qu'une seule situation professionnelle en situation actuelle

2° Etre en activite.

La retraite progressive ne sera pas proposée aux utilisateurs qui sont inactifs (ex : disponibilité, hors-cadres, conge parental, etc...) en situation actuelle.

3° Réunir 150 trimestres à l'âge de 67 ans en durée d'assurance et de périodes reconnues équivalentes tous régimes.

4° Ne pas avoir liquidé la pension d'un ou plusieurs régimes de base.

# Faire une simulation de la Retraite progressive dans M@rel sur info-retraite.fr

INFO RETRAITE  
Vos régimes vous simplifient la retraite

Rechercher une information...

Information sur la retraite

Mon compte retraite

Mon profil Ma carrière **Mon estimation retraite** Mes démarches Mes paiements retraite Mon épargne retraite

**Bienvenue sur votre compte retraite**

Vous trouverez ici les services et informations mis à disposition par vos régimes de retraite. Pour accéder à l'ensemble des services en toute sécurité, il est conseillé d'utiliser FranceConnect. Si ce n'est pas le cas, [vous pouvez facilement mettre à niveau votre compte en cliquant sur ce lien](#).

**La démarche qualité des services Info Retraite**

Nous interrogeons les utilisateurs et testons régulièrement les services proposés sur le compte retraite. Si vous souhaitez en savoir plus sur notre démarche qualité, vous pouvez consulter les résultats de [nos dernières enquêtes de satisfaction](#).

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches.

**Réforme**

La réforme des retraites a été adoptée le 20 mars dernier.

Pour savoir si les mesures vous concernent, rendez-vous sur le service [Réforme des retraites : suis-je concerné ?](#)

Qui sommes-nous ? | Lexique | Aide et contact

Plan du site Accessibilité CGU Mentions Légales Données personnelles Presse

Depuis votre compte retraite sur info-retraite.fr :  
Cliquez sur "Mon estimation retraite"  
puis sur "Accéder au simulateur"

Mon profil Ma carrière **Mon estimation retraite** Mes démarches Mes paiements retraite Mon épargne retraite

Accueil > Mon estimation retraite > Mon estimation retraite

**Mon estimation retraite**

Ce service vous permet de simuler votre retraite à tout âge, à partir des données connues de vos régimes. Vous pouvez accéder directement à votre estimation retraite, vérifier les informations sur votre situation et simuler plusieurs possibilités de départ à la retraite.

**À noter :**

Ce service intègre progressivement les mises à jour liées à la réforme des retraites.

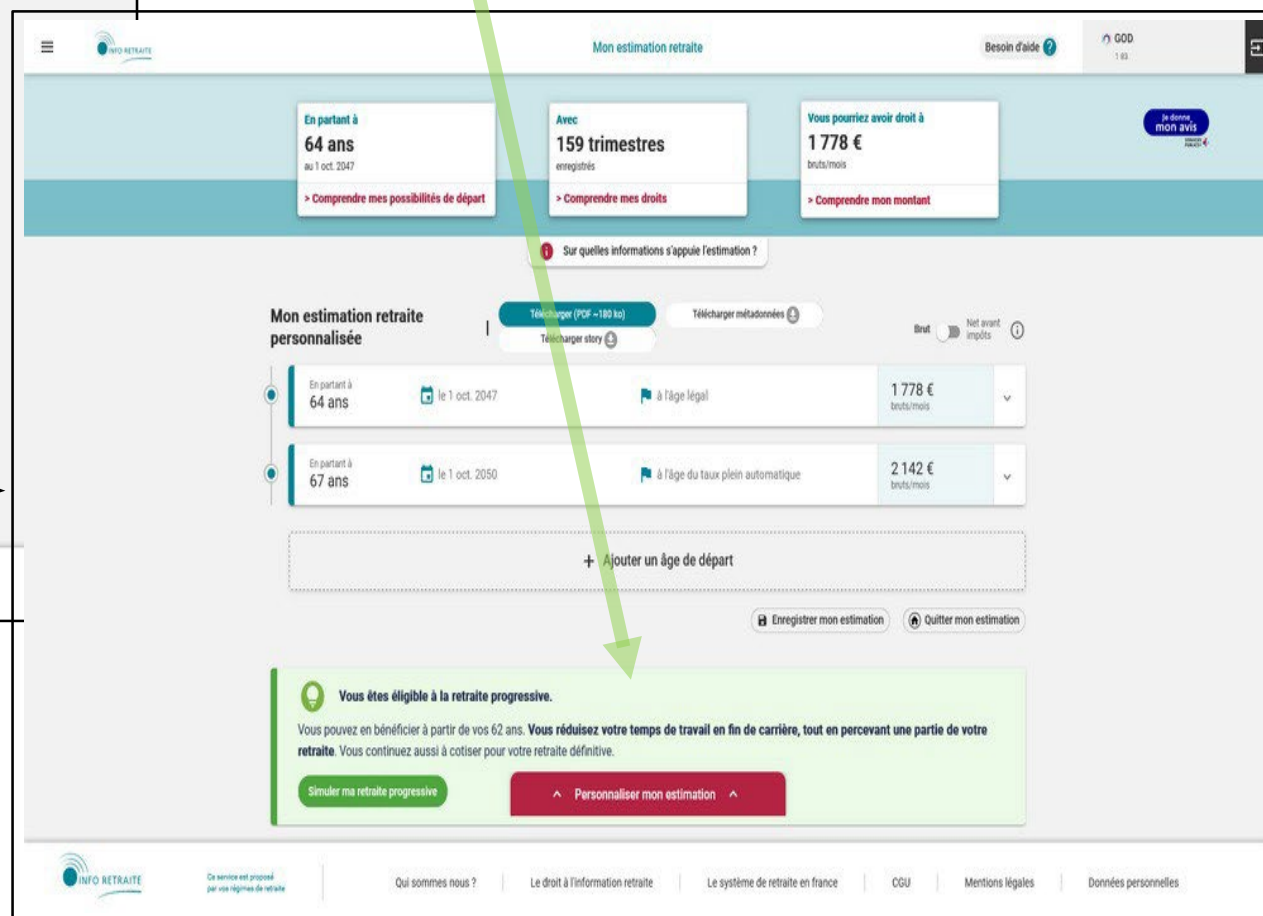
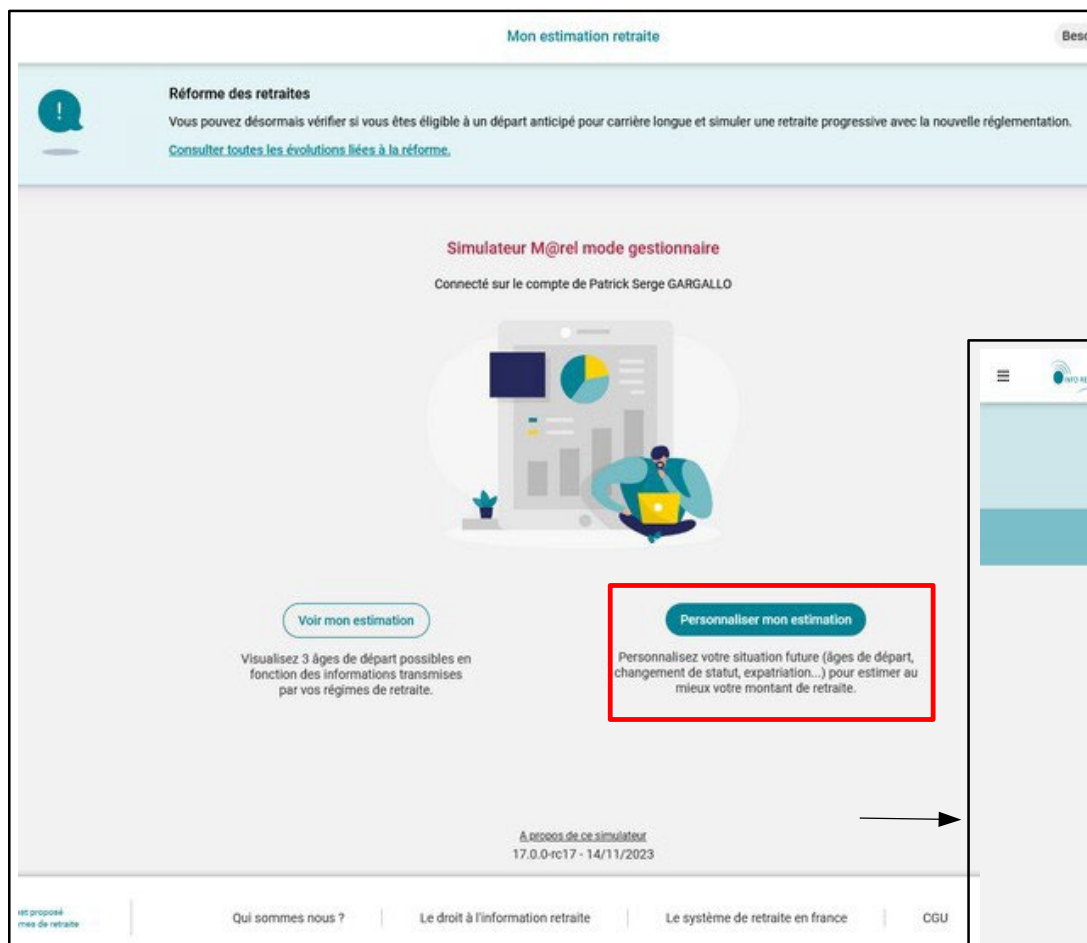
**Articles associés**

- > [Quel sera mon âge de départ à la retraite ?](#)
- > [Quel sera le montant de ma retraite ?](#)
- > [J'ai commencé à travailler avant 21 ans](#)

**Accéder au simulateur**

Ces services peuvent également vous intéresser

Cliquez sur "Personnaliser mon estimation" Entrez vos données, l'accès à la simulation de la retraite progressive est proposée sur votre page de résultats dans un encart vert



## 1° N'avoir qu'une seule situation

**professionnelle** en situation actuelle.

Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez modifier ou supprimer une voire plusieurs situations actuelles afin d'accéder à la retraite progressive, soit à l'étape 2 "Situation professionnelle« de votre simulation retraite

ou

la situation professionnelle actuelle peut être modifier depuis la page de résultat en cliquant sur le bandeau « Personnaliser mon estimation » (1) pour faire apparaître le menu, puis cliquer sur « Ma situation actuelle » (2).

Cliquez sur « Voir mes résultats mis à jour ». S'il y a une seule activité, l'encart proposant la retraite progressive s'affichera.

**Étape 2 : Situation professionnelle**  
Avant de commencer, veuillez vérifier ces informations transmises par vos régimes de retraite.  
Etes-vous toujours dans ces situations ?

<b>Non salarié(e) ou indépendant(e) - Micro-entrepreneur(se) Prestation de services BNC</b> Chiffre d'affaires annuel : ≈ 2 288,33 €	<a href="#">Modifier</a> <a href="#">Supprimer</a>
<p>ⓘ Le chiffre d'affaires affiché est calculé à partir de la moyenne des 5 dernières années de vos chiffres d'affaires. Pour fiabiliser votre estimation, nous vous recommandons de <b>renseigner votre chiffre d'affaires</b> en cliquant sur <b>Modifier</b>.</p>	
<b>Fonction publique de l'État - Fonctionnaire de catégorie sédentaire</b> Temps partiel (80.00%)   Indice : 522	<a href="#">Modifier</a> <a href="#">Supprimer</a>

+ Ajouter une situation

[Précédent](#) [Accéder aux résultats](#)

OU

^ Personnaliser mon estimation ^ (1)

▼ Personnaliser mon estimation ▼ (2)

Vérifiez ou complétez vos informations pour fiabiliser l'estimation

Ma situation passée -	<b>Ma situation actuelle</b> 1 situation renseignée	Ma situation future Projection par défaut	Ma situation familiale Célibataire, 0 enfant
<a href="#">Compléter</a>	<a href="#">Modifier</a>	<a href="#">Modifier</a>	<a href="#">Modifier</a>

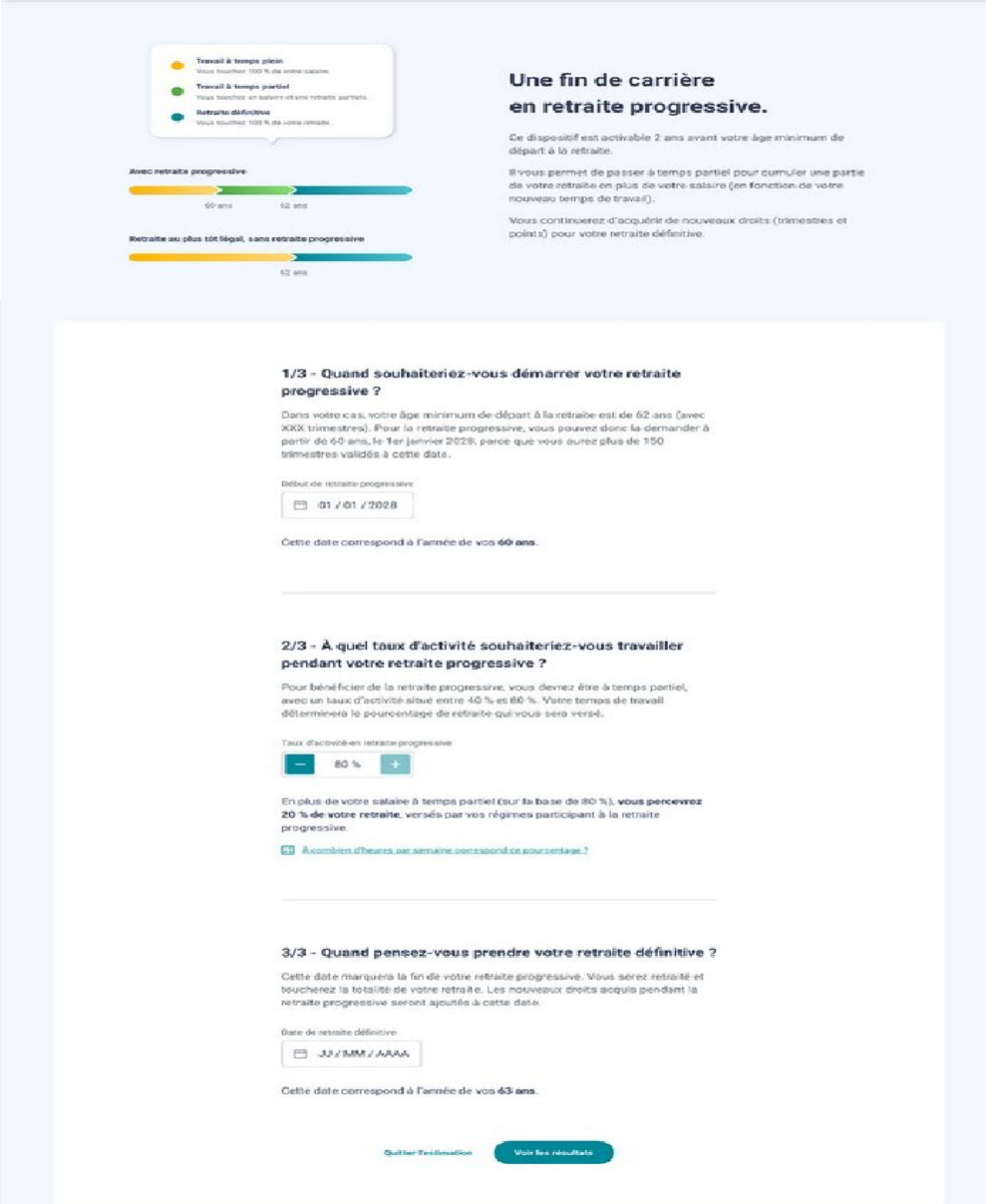
## Le simulateur de la retraite progressive

Le bouton « Simuler ma retraite progressive » vous dirige vers ce formulaire composé de 2 espaces distincts :

Une entête informative pour rappeler et schématiser ce qu'est la retraite progressive

Le formulaire en lui-même dans lequel 3 éléments sont demandés :

- date de départ en retraite progressive,
- taux d'activité souhaité durant la retraite progressive et
- date de fin de retraite progressive



**Travail à temps plein**  
Vous touchez 100 % de votre salaire.

**Travail à temps partiel**  
Vous touchez un salaire inférieur à votre retraite partielle.

**Retraite définitive**  
Vous touchez 100 % de votre retraite.

**Avec retraite progressive**  
60 ans — 62 ans

**Retraite au plus tôt légal, sans retraite progressive**  
62 ans

**Une fin de carrière en retraite progressive.**

Ce dispositif est activable 2 ans avant votre âge minimum de départ à la retraite.

Il vous permet de passer à temps partiel pour cumuler une partie de votre retraite en plus de votre salaire (en fonction de votre nouveau temps de travail).

Vous continuerez d'acquies de nouveaux droits (trimestres et points) pour votre retraite définitive.

**1/3 - Quand souhaitez-vous commencer votre retraite progressive ?**

Dans votre cas, votre âge minimum de départ à la retraite est de 62 ans (avec 300 trimestres). Pour la retraite progressive, vous pouvez donc la demander à partir de 60 ans, le 1er janvier 2028, parce que vous avez plus de 150 trimestres validés à cette date.

Début de retraite progressive  
01 / 01 / 2028

Cette date correspond à l'année de vos 60 ans.

**2/3 - À quel taux d'activité souhaitez-vous travailler pendant votre retraite progressive ?**

Pour bénéficier de la retraite progressive, vous devez être à temps partiel, avec un taux d'activité situé entre 40 % et 80 %. Votre temps de travail déterminera le pourcentage de retraite qui vous sera versé.

Taux d'activité en retraite progressive  
80 %

En plus de votre salaire à temps partiel (sur la base de 80 %), vous percevrez **20 % de votre retraite**, versés par vos régimes participant à la retraite progressive.

À combien d'heures par semaine correspond ce pourcentage ?

**3/3 - Quand pensez-vous prendre votre retraite définitive ?**

Cette date marquera la fin de votre retraite progressive. Vous serez retraité et toucherez la totalité de votre retraite. Les nouveaux droits acquis pendant la retraite progressive seront ajoutés à cette date.

Date de retraite définitive  
JJ / MM / AAAA

Cette date correspond à l'année de vos 63 ans.

Quitter l'estimation Voir les résultats